

S o m m a i r e

Varroose au Costa Rica	143
Fièvre aphteuse en Thaïlande	144
Peste porcine classique en Indonésie	144
Maladie de Newcastle en Belgique	145
Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis d'Amérique : deuxième foyer en Arizona	146
Fièvre aphteuse au Swaziland	147
Encéphalomyélite équine de l'Est au Mexique : suspicion	148

VARROOSE AU COSTA RICA

Rapport d'urgence

Traduction d'une télécopie reçue le 20 octobre 1997 du Docteur J.F. Coronado Faith, directeur de la santé animale, ministère de l'agriculture et de l'élevage, San José :

Date de la première constatation de la maladie : 26 septembre 1997.

<i>Localisation</i>	<i>Nombre de foyers</i>
district de Santa María, canton de Dota, province de San José (région centrale) par 9° 39' 14" N - 83° 58' 15" O	1

Diagnostic :

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic** : Laboratoire de pathologie des abeilles du Centre de recherches apicoles tropicales du Costa Rica.
- B. Epreuves diagnostiques réalisées** : 45 parasites *Varroa jacobsoni* ont été retrouvés dans un lot de 590 abeilles adultes envoyées au laboratoire en solution savonneuse. Le même jour, un rayon d'une ruche a été examiné et la présence du parasite a été constatée tant dans le couvain de faux-bourçons que dans le couvain d'ouvrières.

Mode de diffusion de la maladie : par contacts entre abeilles.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport :

- Mise en interdit du foyer.
- Dépistage à l'échelle nationale dans les élevages de reines.
- Déclaration officielle de la maladie pour l'importation des produits nécessaires à son traitement.

*
* *

FIÈVRE APTEUSE EN THAÏLANDE

Rapport d'urgence

Traduction d'une télécopie reçue le 21 octobre 1997 du Docteur Vichitr Sukhapesna, directeur général adjoint du département de l'élevage, ministère de l'agriculture et des coopératives, Bangkok :

Nature du diagnostic : clinique.

Date de la première constatation de la maladie : 26 septembre 1997.

Date présumée de l'infection primaire : 25 septembre 1997.

Description de l'effectif atteint : les bovins provenaient d'une ferme considérée comme indemne située dans la province de Nakhonsawan et étaient destinés à l'exportation vers la Malaysia.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	292	2	0	2	0

Diagnostic : lors de l'inspection des animaux à la station de quarantaine de sortie du territoire thaïlandais (Padang Besar, province de Songkhla) et d'entrée sur le territoire malaysien, les fonctionnaires des services vétérinaires thaïlandais et malaysiens ont constaté, chez deux animaux, des lésions évoquant la fièvre aphteuse.

A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic : Centre de diagnostic de la fièvre aphteuse (province de Nakhonratchasima).

B. Epreuves diagnostiques réalisées : épreuve ELISA.

C. Agent causal : virus de la fièvre aphteuse de sérotype A.

Source de l'agent / origine de l'infection : une enquête est en cours.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport :

- Les 292 animaux du troupeau ont été refoulés à l'entrée en Malaysia. Les deux animaux infectés ont été détruits le 28 septembre 1997. Le reste du troupeau est placé en quarantaine pendant un mois à la station de Padang Besar, puis sera envoyé à l'abattoir pour consommation locale.
- L'agrément à l'exportation dont bénéficiait la ferme d'origine est suspendu. Ses locaux ont été nettoyés et désinfectés et des animaux sentinelles y ont été placés pour une période d'un mois.

*
* *

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN INDONÉSIE

Rapport d'urgence

Traduction d'une télécopie reçue le 21 octobre 1997 du Docteur E. Soetirto, directeur général des services de l'élevage, ministère de l'agriculture, Djakarta :

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 9 septembre 1997.

Date présumée de l'infection primaire : 25 août 1997.

Localisation	Nombre de foyers
district de Dili, Timor-Oriental	1

Nombre total d'animaux dans le foyer :

sensibles	cas	morts	détruits	abattus
343 139	38 172	1 096	0	0

Diagnostic :

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Centre de recherche sur les maladies (Denpasar).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** immunodiffusion en gélose.

Epidémiologie :

- A. Source de l'agent / origine de l'infection :** recherches en cours.
- B. Mode de diffusion de la maladie :** transmission directe.
- C. Autres renseignements épidémiologiques :** la maladie est observée pour la première fois dans cette province.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ; vaccination.

*
* *

MALADIE DE NEWCASTLE EN BELGIQUE

Rapport de suivi n° 1

Texte d'une télécopie reçue le 21 octobre 1997 du Docteur L. Hallet, conseiller général, services vétérinaires, ministère des classes moyennes et de l'agriculture, Bruxelles :

Terme du rapport précédent : 30 juin 1997 (voir *Informations sanitaires*, 10 [27], 93).

Terme du présent rapport : 20 octobre 1997.

Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
commune de Jambes, province de Namur	1

Nombre total de foyers depuis le 1^{er} janvier 1997 : deux (2).

Description de l'effectif atteint dans le nouveau foyer : pigeons voyageurs (élevage amateur).

Nombre total d'animaux dans le nouveau foyer :

sensibles	cas	morts	détruits	abattus
83	43	20	0	0

Diagnostic :

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Institut national de recherches vétérinaires (Bruxelles).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** immunofluorescence ; isolement du virus ; anticorps monoclonaux différentiels.

Epidémiologie :

- A. Mode de diffusion de la maladie :** achats, mouvements d'animaux.
- B. Autres renseignements épidémiologiques :** la couverture vaccinale n'était pas optimale.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : plan de lutte couvrant tout le pays ; contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ; dépistage ; vaccination.

STOMATITE VÉSICULEUSE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Deuxième foyer en Arizona

Rapport de suivi n° 6

Traduction d'une télécopie reçue le 22 octobre 1997 du Docteur J.M. Arnoldi, administratrice adjointe des Services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Washington :

Terme du rapport précédent pour l'Arizona : 6 juin 1997 (voir *Informations sanitaires*, 10 [24], 82).

Terme du présent rapport : 22 octobre 1997.

Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
comté de Maricopa, Etat de l'Arizona	1

Nombre total de cas confirmés depuis le 1^{er} janvier 1997 : 275 (190 dans le Colorado, 63 au Nouveau-Mexique, 20 dans l'Utah et 2 en Arizona).

Nombre total d'animaux dans le nouveau foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
equ	9	1*	0	0	0

* jument arabe

Diagnostic :

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic** : Laboratoire national des Services vétérinaires (Ames, Iowa).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées** : diagnostic clinique confirmé par isolement du virus.
- C. Agent causal** : typage en cours.

Epidémiologie : recherches en cours ; étude cas / témoins en cours.

- A. Source de l'agent / origine de l'infection** : inconnues.
- B. Mode de diffusion de la maladie** : il s'agit vraisemblablement d'un cas importé ; en effet, la jument atteinte fait partie d'un groupe de chevaux qui a participé à une manifestation hippique à Durango, dans une zone du Colorado où sévit la stomatite vésiculeuse.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : l'établissement atteint a été mis en interdit par les autorités de l'Etat d'Arizona à compter du 11 octobre 1997.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE AU SWAZILAND

Rapport d'urgence

Traduction d'une télécopie reçue le 23 octobre 1997 du Docteur R.S. Thwala, directeur des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et des coopératives, Mbabane :

Date de la première constatation de la maladie : 13 octobre 1997.

Localisation	Nombre de foyers
réserve d'animaux sauvages de Mkhaya, région de Lubombo (dans l'est du pays)	1

Effectif atteint : buffles (*Syncerus caffer*).

Diagnostic :

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Institut des maladies animales exotiques (Pretoria, Afrique du Sud).
- B. Epreuves diagnostiques réalisées :** épreuve ELISA et neutralisation virale.
- C. Agent causal :** 33 prélèvements de sang de buffles de la réserve ont été analysés ; 2 d'entre eux étaient positifs pour le sérotype SAT 1, les 31 autres étaient négatifs tant pour SAT 1 que pour SAT 2 et 3.

Epidémiologie : on sait que le troupeau de buffles en cause est issu d'un autre troupeau qui était indemne de fièvre aphteuse en 1976 ; toutefois, les deux individus atteints étaient des animaux d'origine inconnue trouvés errants dans des ranchs, qui avaient été capturés et introduits dans le troupeau.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport :

- Contrôle des déplacements des animaux dans la réserve et aux alentours.
- Examens cliniques et sérologiques destinés à déterminer s'il y a une circulation active du virus et, si tel est le cas, quelle est son étendue ; ces examens ont aussi un but de surveillance.
- En cas de circulation effective du virus, des mesures complémentaires seront prises.

*
* *

ENCÉPHALOMYÉLITE ÉQUINE DE L'EST AU MEXIQUE Suspicion

Rapport d'urgence

Traduction d'une télécopie reçue le 23 octobre 1997 du Docteur A.O. Flores Hernández, directeur général du service de santé animale, ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (SAGAR), México:

Date de la première constatation de la maladie : fin août 1997.

Localisation	Nombre de foyers
commune de Hidalgotitlán, Etat de Veracruz	1
commune d'Isla, Etat de Veracruz	1
commune de Tierra Blanca, Etat de Veracruz	1
commune de Tlaxcoyan, Etat de Veracruz	1
commune de Tlacotalpan, Etat de Veracruz	1

Nombre total d'animaux dans les foyers :

sensibles	cas	morts	détruits	abattus
...	22	13

Diagnostic :

Le Dispositif national d'urgence zoosanitaire (DINESA) a été chargé d'enquêter sur des cas de neuropathie observés chez des équidés dans cinq communes du centre et du sud de l'Etat de Veracruz. Vingt-sept prélèvements de sérum et quatre prélèvements de sang total ont été examinés. Le 7 octobre 1997 la présence d'un virus identifié comme étant semblable au virus de l'encéphalomyélite équine de l'Est a été observée dans trois prélèvements de sérum provenant d'équidés du village de La Caldera (commune de Tlacotalpan). Ces prélèvements sont envoyés pour confirmation à des laboratoires situés aux Etats-Unis d'Amérique (Centre de lutte contre les maladies [CDC] d'Atlanta et Laboratoire national des Services vétérinaires d'Ames, Iowa).

Mesures de lutte durant la période objet du rapport :

- Avec la collaboration de la délégation du ministère de l'agriculture dans l'Etat de Veracruz et du personnel vétérinaire, le DINESA a entrepris la prophylaxie de la maladie en mettant en œuvre un programme de vaccination intensive qui devrait concerner 30 000 équidés, notamment dans les zones focales et péri-focales, et un plan de lutte contre les moustiques vecteurs.
- La région atteinte a été mise en interdit (interdiction d'exporter des équidés vers le reste du pays).

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.